

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ОДЕСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
імені І. І. МЕЧНИКОВА
ФАКУЛЬТЕТ РОМАНО-ГЕРМАНСЬКОЇ ФІЛОЛОГІЇ
КАФЕДРА ФРАНЦУЗЬКОЇ ФІЛОЛОГІЇ

ТЕОРЕТИЧНА ФОНЕТИКА
ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ

МЕТОДИЧНІ ВКАЗІВКИ

до самостійної роботи

для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти
спеціальності 035 Філологія
спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури
(переклад включно), перша – французька

Одеса
Видавець Букаєв Вадим Вікторович
2023

УДК 811.133.1'342(072)
ТЗЗ

Укладач:

А. В. Млинчик, кандидат філологічних наук, доцент кафедри французької філології

Рецензенти:

Н.Р. Григорян, кандидат філологічних наук, доцент кафедри теоретичної та прикладної фонетики англійської мови Одеського національного університету імені І. І. Мечникова;

Т.В. Весна, кандидат філологічних наук, доцент кафедри французької філології Одеського національного університету імені І. І. Мечникова.

*Рекомендовано вченою радою факультету
романо-германської філології ОНУ імені І. І. Мечникова.
Протокол № 11 від 30.06.2023 року.*

ТЗЗ Теоретична фонетика французької мови: методичні вказівки до самостійної роботи для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька / уклад. А.В. Млинчик. – Одеса: Видавець Букаєв Вадим Вікторович, 2023. – 34 с.

У методичних вказівках наведено теоретичне тлумачення основних фактів фонетичної структури французької мови. Особлива увага приділяється вивченню артикуляційної бази французької мови, принципам класифікації звуків, модифікаціям фонем в мовному потоці, а також фонетичним явищам сегментного і суперсегментного рівней. Матеріал супроводжується питаннями для самоконтролю і тестовими завданнями.

Для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти.

УДК 811.133.1'342(072)

© Млинчик А. В., 2023
© Видавець Букаєв Вадим Вікторович, 2023

ЗМІСТ

Вступ.....	4
1. Objet d'étude de la phonétique et ses tâches en tant que science linguistique.....	5
<i>Phonétique en tant que matière linguistique. Phonétique théorique. Ses liens avec d'autres disciplines.....</i>	5
<i>Organes phonateurs. Acoustique du son. Base articulatoire.....</i>	6
2. Principes et classification des sons du langage.....	9
<i>Phonétisme du français.....</i>	9
<i>Classification des voyelles.....</i>	9
<i>Classification des consonnes. Types de transcription.....</i>	10
3. Phonétique et phonologie. Notion de phonème.....	14
<i>Phonologie et phonétique. Notion d'un phonème. Variantes de phonème.</i>	14
<i>Critères d'identification des phonèmes.....</i>	16
4. Modifications et alternances des phonèmes.....	17
<i>Modification des phonèmes dans la chaîne parlée. Phonétique combinatoire.....</i>	17
<i>L'assimilation.....</i>	18
<i>L'accommodation.....</i>	19
<i>Alternances vivantes et historiques.....</i>	20
5. Phonétique syntactique ou suprasegmentale.....	23
<i>Prosodie et ses composantes. Fonctions des moyens suprasegmentaux de la langue.....</i>	23
<i>Intonation. Ses fonctions. Dix intonations de P. Delattre. Intonème/prosodème.....</i>	24
<i>Accentuation du français. Groupe rythmique ou accentuel. Les accents.</i>	25
Tests.....	29
Список використаної літератури.....	33

ВСТУП

Згідно з навчальним планом та Освітньо-професійною програмою, навчальна дисципліна «Теоретична фонетика першої іноземної мови» є обов'язковою компонентою в системі підготовки бакалаврів філології зі спеціальності 035 Філологія, спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька.

Викладання теоретичної фонетики регламентовано такими документами: «Законом про вищу освіту», Державним стандартом вищої освіти за спеціальністю 035 Філологія першого (бакалаврського) рівня вищої освіти; Освітньо-професійною програмою; Навчальним планом підготовки бакалаврів; Робочою програмою навчальної дисципліни «Теоретична фонетика першої іноземної мови» для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 Романські мови і літератури (переклад включно), перша – французька.

Вивчення теоретичної фонетики покликано поглибити набуті на лекційних, практичних заняттях, а також під час самостійної підготовки знання з дисциплін «Вступ до мовознавства», «Перша іноземна мова (французька)»; сформуванню у здобувачів вищої освіти систему знань про фонетичну структуру французької мови.

На курс теоретичної фонетики відводиться 20 годин лекційних занять, 16 годин практичних занять і 56 годин самостійної роботи (3 кредити ЄКТС). Формою підсумкового контролю є іспит.

У методичних вказівках до самостійної роботи з навчальної дисципліни «Теоретична фонетика першої іноземної мови» наведено роз'яснення основних понять дескриптивної фонетики, представлено загальну характеристику системи французьких голосних і приголосних, висвітлено питання, пов'язані із складоподілом, чергуванням фонем і їх змінами в мовному потоці, надано основну інформацію щодо ритміки французького речення і його різних інтонаційних моделей. Методичні вказівки супроводжуються питаннями для самоконтролю і тестовими завданнями до всього курсу.

1. OBJET D'ÉTUDE DE LA PHONÉTIQUE ET SES TÂCHES EN TANT QUE SCIENCE LINGUISTIQUE

Phonétique en tant que matière linguistique. Phonétique théorique. Ses liens avec d'autres disciplines.

La phonétique étudie l'ensemble des moyens phoniques d'expression d'une langue: les sons, leurs différentes combinaisons et modifications, leur emploi dans le langage (la phonétique segmentale), les nombreux procédés intonatoires utilisés par l'idiome tels que les accents, la mélodie, le rythme (la phonétique suprasegmentale).

Etant une science linguistique la phonétique utilise les méthodes d'analyse de celle-ci. La phonétique a aussi ses propres méthodes qui tiennent du fait que son objet est spécifique: la phonétique étudie la forme phonique du langage, sa forme matérielle. Elle étudie les faits de la production, de la transmission et de la perception des sons.

Parmi les faits physiologiques, physiques et perceptifs on peut sélectionner ceux qui assurent la communication du sens: c'est la phonétique fonctionnelle ou phonologie, dont les méthodes relèvent de la linguistique.

La similarité des sons n'est pas un facteur déterminant, l'essentiel pour la compréhension du système phonique d'une langue est comment ces sons fonctionnent dans la langue. C'est la phonétique théorique qui s'en occupe.

La phonétique théorique a pour but de mettre en valeur les caractéristiques essentielles du système phonétique, son fonctionnement en tant que système, de préciser la place qu'occupe chaque forme dans le système étudié et si possible de l'expliquer.

Bien que la phonétique forme une discipline à part, elle est étroitement liée aux autres branches de la linguistique telles que la grammaire et la lexicologie anciennes et modernes. C'est que les sons, les accents et les tons constituent la forme phonique des morphèmes, des mots et des phrases et n'existent pas en dehors de ces derniers.

La phonétique fournit à l'histoire de la langue et surtout à l'étymologie des explications indispensables. Elle est à la base de la linguistique comparative qui établit la parenté des langues et explique l'origine commune des mots qui paraissent

différents: octo (latin), huit (français), otto (italien), ocho (espagnol).

Les liens les plus étroits unissent la phonétique et la grammaire du fait que cette dernière utilise, à ses propres fins, maints phénomènes d'ordre phonétique. Plusieurs de ceux-ci assument des fonctions grammaticales, telles les alternances (il met – ils mettent; il a – il avait; neuf – neuve; le ton (phrase énonciative – phrase interrogative); interjections, etc. La phonétique est aussi liée à plusieurs sciences non linguistiques, telles que la psychologie, les mathématiques, etc. A la différence des autres disciplines linguistiques, la phonétique a des rapports étroits avec la physique et la physiologie.

Il est à noter que la phonétique comporte plusieurs branches: la phonétique générale, la phonétique descriptive, la phonétique comparée.

La phonétique descriptive est l'étude du système phonétique d'une langue donnée (ou d'un dialecte), l'analyse de ses particularités. Elle constitue l'objet de notre cours de phonétique théorique.

Organes phonateurs (phonatoires).

L'appareil phonatoire de l'homme comporte trois parties: a) l'appareil respiratoire qui fournit le courant d'air nécessaire à la production de la plupart des sons du langage à partir des poumons; b) le larynx contenant les cordes vocales, responsable à la fois du voisement (caractère sourd, sonore des sons) et de l'intensité; c) les cavités supraglottiques (résonateurs) qui donnent leur caractère aux sons par le jeu d'organes mobiles modifiant le volume et la forme de chaque cavité.

Acoustique du son.

L'acoustique nous apprend que le son consiste en ondes qui sont produites par les vibrations d'un corps élastique et se propagent dans l'air à une vitesse de 340 m/s ou dans toute autre matière. Quand les ondes atteignent notre oreille, elles agissent sur les nerfs auditifs et y produisent l'impression du son.

Donc, tous les sons de la langue peuvent être appréciés du point de vue articulatoire, acoustique et phonologique (aspect fonctionnel ou linguistique traité par la Phonologie).

Base articulatoire.

Selon L. Ščerba il s'agit de la position des organes de la parole caractéristique pour une langue donnée, de certaines tendances générales et des habitudes acquises par un peuple au cours de son évolution qui leur sont propres.

D'après N. Chigarevskaïa c'est l'ensemble des habitudes innées et acquises dans le fonctionnement des organes de la parole.

La base articulatoire du français de nos jours a quelques traits particuliers qui opposent le français à plusieurs autres langues.

1. La première caractéristique capitale de l'articulation française relève du caractère de la tension musculaire des organes de la parole. Grâce à la tension musculaire le timbre des voyelles françaises est net et précis.

2. Le second trait important c'est ce que le français manifeste une prédilection préférée pour l'articulation antérieure. La plupart des voyelles et des consonnes du français moderne sont articulées dans la partie antérieure de la bouche. Le français possède 9 voyelles et 17 consonnes formées dans la partie antérieure de la bouche et 6 voyelles et 3 consonnes qui soient formées à l'arrière de la bouche.

3. L'articulation française est appelée dorsale, la pointe de la langue se trouvant toujours près des alvéoles des dents d'en bas. Le français connaît également l'articulation apicale pour les [ʃ], [ʒ], [l] et pour le [r], lorsqu'il est une vibrante prélinguale.

4. Le français emploie beaucoup l'articulation labiale qui est très énergique. Le jeu labial est très important pour le français. Il se manifeste dans l'articulation des consonnes. Pour ce qui est des consonnes françaises elles sont toutes nuancées en [ə].

Il y a lieu de signaler un cas particulier de la prononciation française, c'est la combinaison de deux articulations, antérieure et labiale, phénomène peu commun dans les autres langues et complètement ignoré par la langue russe.

5. Il y a encore une particularité à noter en ce qui concerne le jeu actif du voile du palais qui met en valeur le résonateur des fosses nasales. Il en résulte des sons nasaux. La nasalité dans les voyelles françaises est une caractéristique capitale qui est de plus en plus rare dans le phonétisme des autres langues

Méthodes d'analyse phonétique.

Outre les méthodes d'analyse linguistique qu'elle utilise en tant que science linguistique. La phonétique a ses propres méthodes qui tiennent au fait que son objet est spécifique.

Il faut savoir comment les sons sont produits et sont perçus; cet aspect de la phonétique demande l'application de méthodes propres à la physiologie. C'est la phonétique articulatoire qui s'en occupe.

La phonétique étudie la forme phonique du langage. Comment le son est transmis, sa forme matérielle. Un son est produit par les vibrations d'un corps sonore. Quand on analyse tous les éléments du système phonique d'une langue il s'agit d'examiner la hauteur, la durée et l'intensité des ondes sonores. Ce qui relève de la physique, et, en particulier, d'une de ses branches appelée l'acoustique. C'est la phonétique acoustique qui s'en occupe.

La phonétique auditive (ou perceptive) étudie la réception des sons par le destinataire. Elle est historiquement à l'origine des travaux de phonétique, mais elle est aujourd'hui abandonnée, à cause de son caractère subjectif.

Questions à répondre

1. Comparez les deux niveaux de la phonétique: le niveau segmental et le niveau suprasegmental. Quelle en est la différence? Qu'est-ce qu'ils étudient?
2. Quelle est la différence entre la phonétique et la phonétique théorique?
3. Prononcez tous les sons français qui sont produits avec la participation des cordes vocales.
4. Combien de parties contient l'appareil respiratoire?
5. Qu'est-ce que la base articulatoire d'une langue? Quelles sont les caractéristiques capitales de l'articulation française?

2. PRINCIPES ET CLASSIFICATION DES SONS DU LANGAGE

Phonétisme du français.

Le caractère particulier du phonétisme d'une langue se manifeste dans 1) la quantité des phonèmes, 2) leur qualité – leurs oppositions phonologiques et les caractéristiques phonétiques – et 3) leurs combinaisons possibles.

Le phonétisme français comprend deux grandes classes: voyelles et consonnes. Pour délimiter ces groupes de phonèmes, il existe plusieurs critères et notamment les critères physiologique, acoustique et phonématique. Il y a lieu de tenir compte de tous ces critères pour arriver à déterminer les limites entre ces classes de sons dans différentes langues. Le critère physiologique: c'est par la tension répandue que les voyelles diffèrent des consonnes, celles-ci se caractérisent par la tension localisée. Pour les consonnes il se produit un rapprochement des organes de la parole et même une occlusion ce qui constitue un obstacle considérable au passage de l'air par les cavités de résonance.

Du point de vue acoustique, toute voyelle est un ton musical par excellence, alors que toute consonne est un bruit auquel peut s'ajouter le ton musical.

Du point de vue phonématique, une voyelle forme toujours une syllabe, c'est un son syllabique par excellence. Toutes les voyelles en français sont donc syllabiques. Par contre les consonnes françaises à elles-seules ne constituent pas de syllabes à l'exception de quelques interjections – pst!

Classification des voyelles.

Traditionnellement, on cite 15 voyelles sur tout l'ensemble des phonèmes du français (voir supplément – tableaux). C'est la voix qui est à la base de toute voyelle. La voix monte par le pharynx dans la cavité buccale, parfois dans la cavité nasale en même temps. C'est dans ces caisses de résonance ou résonateurs, que se forme le timbre de la voyelle qu'on appelle également "caractéristique".

Dans la caractéristique d'une voyelle française il faut tenir compte de quatre facteurs physiologiques:

1. La position de la langue par rapport au palais. Si le dos de la langue est

abaissé, la voyelle est dite ouverte. Si le dos de la langue est levé vers le palais dur ou mou, la voyelle est dite fermée. C'est l'abaissement de la mâchoire intérieure qui détermine le degré de l'ouverture buccale qu'on appelle encore le degré d'aperture.

2. La position de la langue par rapport aux dents. Quand la langue est massée vers l'avant de la bouche, il s'agit d'une voyelle antérieure. Quand, par contre, la langue est retirée des alvéoles et qu'il articule à l'arrière de la bouche, il se forme une voyelle postérieure. Cela s'appelle aussi la zone d'articulation.

3. Le jeu des lèvres. Si les lèvres ne sont pas avancées, il se forme une voyelle non labiale ou non arrondie. Si les lèvres sont avancées et arrondies, il se forme une voyelle labiale ou arrondie.

4. Le jeu du voile du palais. Quand le voile du palais est levé fermant le passage dans la cavité nasale, il se forme une voyelle orale. Quand le voile du palais est abaissé laissant l'air passer aussi par la cavité nasale, il s'agit d'une voyelle nasale (voir supplément, tableaux).

Les traits particuliers et essentiels du vocalisme français.

1. Les voyelles antérieures sont de loin les plus nombreuses, il en a 9 sur 15 en tout. Parmi les 6 postérieures il y en a qui sont très avancées, telles [u], [ɔ], [o].

2. L'opposition phonologique "voyelle ouverte – voyelle fermée" est d'une grande importance, ceci est valable surtout pour les deux séries des orales: - série antérieure [e - ε], [ø - œ] et série postérieure [o - ɔ] – les voyelles d'ouverture intermédiaire.

3. Les voyelles labiales jouent un rôle important dans le système phonétique du français constituant la moitié des voyelles françaises (8 sur 15) dont 3 de la série antérieure [y], [ø], [œ] ne sont pas fréquentes dans d'autres langues.

4. Les nasales (4) sont très usitées en français et lui communiquent par leur caractère fort rare un aspect particulier et spécifique.

5. Les voyelles françaises sont très nettes et tendues. Leur articulation dépendent de la position accentuée ou non accentuée du son.

Classification des consonnes. Types de transcription.

I. Le mode d'articulation (la nature de l'obstacle). Il convient de distinguer

deux groupes opposés

1) Les consonnes occlusives ou momentanées, celles pour lesquelles le passage de l'air est complètement fermé (c'est-à-dire comporte une occlusion) en un point donné.

2) Les consonnes constrictives ou fricatives pendant l'articulation desquelles l'air sort constamment car il y a seulement un rétrécissement des organes de la parole.

II. Le point d'articulation (le lieu d'articulation et l'organe articulant), le lieu de l'obstacle. D'après le point d'articulation les consonnes sont réparties en:

1) Les consonnes formées avec les lèvres, c'est-à-dire les labiales (bilabiales /губно-губные/; labiodentales /губно-зубные/);

2) Les consonnes formées avec la langue, c'est-à-dire, les linguales (prélinguales /передньозикові/; médiolinguales /середньозикові/; postlinguales /задньозикові/);

3) Les uvulaires: r [ʁ, R].

III. Le présence/absence de la voix (la vibration des cordes vocales).

D'après l'action des cordes vocales les consonnes constituent deux groupes:

1) les consonnes sourdes, pour lesquelles le souffle sort sans obstacle des poumons, sans que les cordes vocales vibrent et qui sont de simples bruits;

2) les consonnes sonores pendant l'articulation desquelles les cordes vocales vibrent et qui sont des sons mixtes (bruits + ton musical). La distinction sonore/sourde est importante dans le système consonantique français. Ce type d'opposition joue un rôle morphologique considérable: bref – brève, ils sont – ils ont, etc.

IV. La présence ou l'absence de la voix motive la classification acoustique des consonnes d'après: la prédominance des bruits ou du ton musical.

D'après la classification acoustique, toutes les consonnes se divisent en bruits et en sonnantes. Les consonnes-bruits (le terme n'existe pas dans les manuels français qui répartissent les consonnes en deux groupes de sourdes et de sonores, sans tenir

compte du rôle particulier des sonnantes, qui les oppose aux autres consonnes sonores.

Les traits particuliers et essentiels du consonantisme français

1. La plupart des consonnes sont formées dans la partie antérieure de la bouche. Toutes les consonnes sont susceptibles d'apparaître dans toutes les positions (initiale, intérieure, finale).

2. En règle générale, les consonnes graphiques initiales se prononcent toujours; les consonnes graphiques intérieures se prononcent presque toujours, avec quelques exceptions (aptitude, mais compter); les consonnes graphiques finales se prononcent rarement. La liaison fait apparaître une consonne sous-jacente. L'opposition phonologique "sourde-sonore" est de première importance pour les consonnes du français: honte – onde, vif – vive, bac – bague.

3. Tous les sons du système consonantique se maintiennent fort bien en français. Il n'y a pas, comme pour les voyelles, remaniement en cours. Un seul cas de disparition possible est à signaler: [ɲ] est en train de se transformer pour beaucoup de locuteurs en [n + j] – oignon:[ɔɲɔ̃] est de plus en plus prononcé [ɔnjɔ̃], prononciation plus antérieure.

4. Une nasale vélaire [ŋ] est en train de s'implanter dans le système français à la finale des mots empruntés à l'anglais: parking, camping [pɑʁkiŋ], [kɑ̃piŋ]. Elle acquiert statut de phonème, car elle entre dans des oppositions:[kim] / [kiŋ].

5. La tendance à la gémiation des consonnes due à l'influence de la graphie. Les gémées sont importantes au contact de deux morphèmes (un préfixe et un radical) immoral, illégal, irresponsable [immɔʁal, illegal, iʁʁɛspɔ̃sabl]. Dans les autres cas, leur conservation, très répandue, passe par affectation; belliqueux, à l'occasion [bellikø], [allɔkasjɔ̃].

6. La tendance à l'assimilation des consonnes-bruits: abcès [ap-sɛ], une page charmante [yn-paʃ-ʃaʁmɑ̃t], disgrâce [diz-grɑ:s].

Principes de la transcription

La transcription sert à rendre la prononciation exacte d'une langue à l'aide d'un

alphabet spécial. Il y a deux types de transcription: phonématique et phonétique.

On utilise la transcription phonématique pour noter les phonèmes, abstraction faite des variantes. On utilise la transcription phonétique pour noter les principales variétés des phonèmes.

Questions à répondre

1. Quels sont les critères pour la distinction entre les voyelles et les consonnes?
2. Quels sont les traits particuliers du consonantisme du français?
3. Quels sont les traits particuliers du vocalisme du français?
4. Expliquez les termes “le mode d’articulation” et “le point d’articulation” des consonnes.
5. Combien de degrés d’aperture existent dans le système du vocalisme français?
6. Relevez dans le passage suivant: a) les voyelles antérieures; b) les voyelles labiales; c) les voyelles fermées (mi-fermées):
 Sous le pont Mirabeau coule la Seine
 Et nos amours
 Faut-il qu’il m’en souvienn
 La joie venait toujours après la peine
 Vienne la nuit sonne l’heure
 Les jours s’en vont je demeure (G. Apollinaire)

3. PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE. NOTION DE PHONÈME.

Phonologie et phonétique. Notion d'un phonème. Variantes de phonème.

La notion de phonème a été introduite par Baudouin de Courtenay (1845 – 1929), professeur à l'Université de Kazan.

Le même problème est abordé dans un esprit très différent par L. Ščerba (1880 – 1944), professeur à l'Université de Leningrad. Il était le premier à dire que les phonèmes servent à différencier et à reconnaître les mots.

Différentes théories du phonème, à l'étranger, ont pour point de départ les principes linguistiques établis par le célèbre linguiste suisse F. de Saussure exposés dans son "Cours de linguistique générale" édité en 1916 par ses élèves Ch. Bally et A. Séchaye.

N. Troubetskoy, fondateur de l'école de phonologie de Prague, a proclamé après F. de Saussure le besoin d'analyser les faits du langage humain dans un système, la langue représentant une structure qu'on peut examiner seulement à l'état statique, synchroniquement – l'école structurale. Ses représentants se sont attachés à l'analyse des traits pertinents du phonème. On trouve les adeptes de N. Troubetskoy dans plusieurs pays (R. Jakobson, G. Gougenheim, A. Martinet, K. Togeby).

Il importe de noter que la phonétique fonctionnelle et structurale a reçu le nom de "phonologie" qui est opposée à la "phonétique", cette dernière s'occupant de l'aspect matériel des sons. Plusieurs disciples de N. Troubetskoy estiment que les deux disciplines sont absolument différentes et sans traits communs.

L. Ščerba s'est prononcé à juste titre contre cette démarcation vu l'impossibilité de déterminer la valeur fonctionnelle du phonème, abstraction faite de ses caractéristiques physiques et physiologiques. D'après lui les deux disciplines sont interdépendantes et de ce fait se complètent l'une l'autre.

Finalement, la phonétique (au sens large du terme) comporte deux disciplines interdépendantes et qui se complètent:

1. La phonétique acoustique et physiologique étudie la nature matérielle des éléments phoniques indépendamment de leur fonction dans la

communication, indépendamment de la langue à laquelle ils appartiennent.

2. La phonétique fonctionnelle ou phonologie étudie les éléments phoniques du point de vue de leur fonction dans le système linguistique. Elle étudie les éléments phoniques qui distinguent dans une même langue deux messages de sens différent.

Le phonème est la plus petite unité phonique du langage servant à distinguer les unités significatives. Le phonème a une valeur fonctionnelle. Il n'est pas susceptible d'être décomposé en des parcelles plus petites sur le plan linguistique. Le phonème est une réalité matérielle possédant ses caractéristiques physiques et physiologiques distinctives et assurant par elle-même une fonction de constitution et de différenciation des mots et des morphèmes. Pourtant, le phonème n'a pas de sens en lui-même.

On appelle *variantes* deux sons, ou plus, qui ont des affinités physiologiques et acoustiques et qui fonctionnent dans des positions phonétiques différentes, appartenant à une même unité phonologique, à un même phonème.

Deux variantes d'un même phonème ne peuvent pas se substituer parce que toute variante est due à un entourage phonétique déterminé. Elles assument le même rôle distinctif. Les variantes conditionnées par l'entourage phonique ont reçu le nom de variantes combinatoires (contextuelles ou allophones). Comme dans les mots lune, lire, lasse, peuple.

Il existe aussi des variantes qui sont conditionnées par l'accentuation, qu'on appelle variantes de position. Par exemple, les voyelles françaises s'allongent sous l'accent, ce qui apparaît devant les consonnes dites allongeantes [r], [v], [ʒ], [z].

Les variantes qui dépendent non seulement de la position, mais du style ne sont pas à négliger non plus, par exemple [œ] du style soutenu et [ə] du style parlé. Ce sont des variantes stylistiques. Toutes ces variantes constituent l'ensemble des variantes obligatoires .

A la différence des variantes obligatoires, les variantes libres ou individuelles sont déterminées par les habitudes individuelles (le zézaiement, par exemple) ou régionales [r] du Midi ou [ʁ] roulé, grasseyé, parisien.

Critères d'identification des phonèmes.

Deux phonèmes d'une langue, quels qu'ils soient, comparés l'un avec l'autre, forment une opposition. La distinction des phonèmes s'effectue par des traits différentiels (distinctifs) qui ont reçu en phonologie le nom de traits pertinents. Ainsi, la sonorité dans les constrictives est un trait pertinent pour le français et l'italien. Le degré d'aperture est utilisé comme un trait pertinent en français pour les [e] et [ɛ].

Les différences phonématiques ne sont pas déterminées par la position du phonème, deux différents phonèmes pouvant fonctionner dans les mêmes conditions phonétiques. Ce facteur dans la définition du phonème est capital.

- 1) Il est pris pour base dans le critère de la définition du phonème suivant : on rapproche deux mots de forme phonique différente, mais qui présentent des conditions identiques du fonctionnement de deux sons, si les deux sons étudiés placés dans un contexte identique entre, par exemple, le [m] et le [l] dans *animal* et *bémol* ne se confondent pas, il s'agit de deux phonèmes différents. Ainsi les sons [a] et [ɔ] sont indépendants du point de vue phonologique.
- 2) Si après avoir remplacé un son par un autre, on réussit à modifier la forme phonique du mot et sa valeur lexicale ou grammaticale, il s'agit de deux sons de valeur linguistique différents, c'est-à-dire de deux phonèmes distincts. Par exemple: sang – son, mon – ton, parlez – parlons. Ce critère dans l'identification d'un phonème s'appelle commutation ou substitution.
- 3) Il faut mentionner encore un critère important. Quand un son ajouté au mot ou bien retranché du mot le fait changer de sens, il s'agit également d'un phonème et non pas d'une variante; cf.: porter – importer [pɔʁ'te - ě:pɔʁ'te], marquer – arquer [maʁ'ke - aʁ'ke].

Questions à répondre

1. Est-ce qu'il y a une différence entre la phonétique et la phonologie?
2. Quel est le but de l'analyse phonologique?
3. Quel savant a joué un rôle très important dans la création de la théorie du phonème?
4. Est-il possible de prononcer un phonème?
5. Le phonème est-il divisible en unités encore plus petites? Le phonème a-t-il un sens?

6. Quelles fonctions le phonème a-t-il?
7. Citez les indices des phonèmes.
8. Quels sont les critères d'identification des phonèmes ?
9. Dans quel cas s'agit-il des variantes combinatoires du phonème?
10. Donnez des exemples des variantes de position et des variantes stylistiques de phonème.
11. De quoi dépend le choix des variantes dans la parole?

4. MODIFICATIONS ET ALTERNANCES DES PHONÈMES

Modification des phonèmes dans la chaîne parlée. Phonétique combinatoire. Assimilation. Dissimilation. Accommodation.

L'étude de ce phénomène porte souvent le nom de "phonétique combinatoire" (B. Malberg, H. Sten). Les modifications s'effectuent le plus souvent à l'intérieur d'une syllabe. C'est ce qui explique qu'une consonne subit aisément l'influence de la voyelle qui suit et beaucoup moins de celle qui précède. Ces modifications peuvent avoir un caractère qualitatif (l'assimilation, l'accommodation) et quantitatif (la durée des voyelles et des consonnes).

Modifications qualitatives

L'assimilation. L'assimilation se fait entre deux sons du même ordre, soit entre consonnes, soit entre voyelles. L'assimilation c'est l'extension d'un ou de plusieurs caractères d'un phonème contigu du même ordre.

Absent, observer, je pense, médecin – *assimilation régressive* avec assourdissement de b, j, d. La plus fréquente parmi les modifications que subissent les phonèmes dans la langue française. L'assimilation régressive se fait d'avant en arrière, le premier son étant assimilé, le deuxième assimilant.

Subsister – *assimilation progressive* avec sonorisation de [s]. L'assimilation progressive se fait d'arrière en avant: le premier son est assimilant, le deuxième assimilé. C'est l'unique exemple d'assimilation progressive en français moderne.

D'après le degré de l'assimilation on distingue *l'assimilation partielle* et *l'assimilation totale*. C'est la première qui est familière à la langue française. *L'assimilation partielle* affecte l'une des caractéristiques du phonème, le plus souvent c'est la sonorité. Ce phénomène articulaire se manifeste ordinairement:

1. A l'intérieur des mots, à la frontière des anciens préfixes latins ob-, ab-, sub-, sortis de l'usage en latin vulgaire, et du radical: observer, absoudre, subconscient. La première consonne s'est assimilée à la seconde du point de vue de la sonorité et de la force articulatoire (tension) : sonore douce [b] a passé à [p] – consonne sourde forte.
2. A la rencontre des mots dans la chaîne parlée: une page charmante, une robe sale, une cave profonde. Devant une consonne initiale “sourde-forte” du deuxième mot, la consonne finale “sonore-douce” du mot précédent devient sourde sans cesser d'être une douce. Un Français distingue nettement les deux groupes accentuels suivants: Je viens t(e) parler – Je viens d(e) parler. Devant une consonne initiale “sonore-douce”, la consonne finale “sourde-forte” du mot précédent devient sonore tout en restant une consonne forte: deux nattes blanches, un sac déchiré, un œuf dur, une cape blanche.

L'assimilation totale modifie le point d'articulation de la première consonne l'identifiant avec celle qui suit. Cette espèce de modification n'existe pas en français littéraire, mais elle a lieu en français populaire: je sais pas [ʃ:e'pa]. L'exemple présente un cas particulier de l'assimilation complexe régressive et partielle au début, et progressive et totale par la suite.

L'assimilation vocalique (ou distante) ou la *dilation* s'effectue à distance, d'une syllabe à une autre, même par-dessus les sons intermédiaires entre deux voyelles.

Le français moderne est riche en exemples de dilation vocalique régressive, elle se fait d'une syllabe accentuée à une syllabe inaccentuée. D'habitude, c'est une assimilation de degré d'aperture. La syllabe inaccentuée est toujours ouverte: j'aime [jɛm] – aimer [e'me], bête [bet] – bêtise [be'ti z], tête [tɛt] – têtue [te'ty]. Dans les manuels on appelle ce phénomène harmonie ou harmonisation vocalique. La dilation vocalique est extrêmement fréquente en style familier.

Le passage du [o] au [ɔ] en syllabe inaccentuée dans les mots hôtel, côtelette, automne, mauvais, etc. peut s'expliquer également par la dilation vocalique.

Dissimilation. La dissimilation fait de deux phonèmes identiques, se trouvant à

distance, deux sons différents. Le français littéraire ne connaît pas de dissimilation.

L'accommodation a lieu dans la classe des sons de nature différente: les consonnes et les voyelles en contact immédiat. C'est pourquoi l'accommodation est toujours partielle. L'accommodation en français se fait généralement d'une voyelle à une consonne. C'est la consonne qui subit l'influence de la voyelle. L'accommodation en français est essentiellement régressive.

L'accommodation se manifeste dans l'articulation des consonnes suivies de voyelles. Celles-ci transfèrent aux consonnes quelques-uns de leurs traits pertinents, par exemple, le caractère labialisé communique à n'importe quelle consonne tu, du, cause, fou le caractère palatalisé ou mouillé: du [d'y], site [s'ite]; le caractère avancé adjoint à une consonne postlinguale: gare, cure, etc.

Modifications positionnelles (quantitatives)

En plus de sa caractéristique qualitative, toute voyelle possède une caractéristique quantitative. Or, on tient compte généralement de la durée relative du son, soit:

- 1) de la durée d'une voyelle par rapport à une autre dans la même position;
- 2) de la durée de la même voyelle dans différentes positions;
- 3) de la durée qui distingue à elle-seule deux voyelles de même timbre.

1. Dans le premier cas, il s'agit de la durée qui accompagne la différence de timbre, les deux caractéristiques constituent les traits pertinents du phonème telles par exemple, les voyelles françaises [o], [ø], [ɑ] et toutes les nasales qui possèdent la longueur dite historique.

La longueur historique complète n'apparaît qu'en syllabe fermée à la fin du mot: longue [lõ:g], allonger [a'lõʒe], longitude [lõʒi'tyd].

2. Le deuxième cas traite des voyelles qui peuvent recevoir en certaines positions, d'ailleurs bien déterminées, une marque quantitative supplémentaire., telles les voyelles françaises en syllabe fermée accentuée devant les consonnes allongeantes à la fin absolue du mot en fin de syntagme: frère, cave, loge, grise (j'ai vu ton frère, descends dans la cave, la concierge est dans sa loge, sa robe est grise). On appelle cette longueur généralement "longueur rythmique" parce qu'elle se réalise à la fin du

dernier groupe accentuel du syntagme.

3. En troisième lieu, il s'agit d'une longueur à valeur phonologique puisqu'il n'y a qu'elle seule qui oppose deux sons dont les timbres sont identiques. Tel est, par exemple, le cas des voyelles de l'allemand [a -a]: die Stadt (avec un [a] bref) – der Staat (avec un [a] long).

La durée des consonnes.

La durée (la longueur) des consonnes (un trait quantitatif) ne présente pas de valeur phonématique en style non affecté du français; d'ailleurs beaucoup de langues n'utilisent pas non plus de consonnes longues. En général, on peut dire que la consonne sourde est plus longue que la sonore. Mais, dans certaines conditions, la consonne est susceptible de devenir 2 ou 3 fois plus longue qu'elle ne l'est d'ordinaire. C'est le cas des consonnes frappées de l'accent d'insistance, dit accent emphatique: m:isérable! m:agnifique!

Il importe de ne pas confondre une consonne longue avec une consonne double ou *gémignée*. Celle-ci est la combinaison de deux consonnes identiques dont la première est dépourvue de sa dernière phase, la détente (elle devient implosive), et la deuxième – de sa première phase, la tension. (à cet endroit se réalise la coupe syllabique ou, parfois, morphologique).

Le français utilise fort peu la gémignée, toute consonne double ayant été éliminée depuis des siècles. A part la gémignation du [ʁ] au futur et au conditionnel des verbes mourir, courir (mourrait, courrait...), les gémignées sont dues à la chute d'un *e* instable à l'intérieur d'un mot (nett(e)té, désir(e)rait, extrêm(e)ment, etc. ou bien à la rencontre de deux mots dans la chaîne parlée (il l'a vu, grande dette, etc.). La gémignation se manifeste donc à la frontière des morphèmes (netteté) et des mots dans la phrase (grande dette).

Alternances vivantes et historiques

L'alternance suppose la substitution d'un phonème à un autre à l'intérieur d'un même morphème (radical, affixe, etc.).

On distingue généralement deux espèces d'alternances: alternances vivantes et alternances historiques ou traditionnelles.

Alternances vivantes ou phonétiques. Les alternances vivantes sont conditionnées par la norme orthoépique moderne. Elles sont dues à l'influence des sons voisins, à l'accentuation, à la position du son dans le mot (dans l'unité accentuelle). Les mots nouveaux du français sont susceptibles d'être frappés par ces alternances (héler – hèle). Les alternances vivantes sont en français essentiellement vocaliques. Ce sont les voyelles qui alternent avec d'autres voyelles. Les rares sont les alternances de l'espèce "voyelle – consonne". L'alternance "consonne – consonne" ne se trouve pas en français moderne qu'à l'état d'alternance vivante.

L'alternance "voyelle ouverte – voyelle fermée" [e-ɛ] est une des plus importantes et des plus répandues: répéter – répète, allégresse – allègre.

L'alternance [œ-ø] : bœuf [œ] – bœufs [ø]; ils peuvent – il peut.

L'alternance [ɔ-o], la voyelle [ɔ] n'apparaît jamais en syllabe accentuée ouverte: trotter – trot. Cette alternance affecte les abréviations en français qui sont multiples: microphone – micro, automobile – auto, stylographe – stylo.

L'alternance "voyelle – consonne" se fait entre les voyelles fermées [i, y, u] et les consonnes constrictives [j, u, w]: loue [ˈlu] – louer [ˈlwe], il sue [ˈsy] – suer [ˈsue].

L'alternance "voyelle nasale – voyelle orale + consonne nasale". Cette alternance affecte le préfixe in-, im-: impossible – immortel; dans la dérivation: plein – plenière; évident – évidemment.

L'alternance "voyelle brève – voyelle longue". Cette alternance a deux aspects en français moderne: vous dites – ils disent; tic – tige; dernier – dernière; il vit – ils vivent; veuf – veuve; voici une chaise – apportez-moi une chaise longue.

Alternances historiques

Il y a des alternances qui ne s'appuient pas sur la structure phonétique du français, elles ne relèvent plus d'aucune règle phonétique du français moderne. On leur donne le nom d'alternances historiques ou phonomorphologiques. Elles sont conservées par la langue en vertu des fonctions grammaticales qu'elles assument.

Les alternances historiques sont utilisées dans le verbe pour marquer le nombre. Consonnes [t,d,s,z,v,p,m,j] – zéro de son, III gr.: il bat / ils battent; il répond

/ ils répondent, il paraît – ils paraissent. Voyelle orale – voyelle nasale: il fait/ils font.

Tous les verbes du II groupe: il finit/ils finissent.

Elles servent à opposer le masculin au féminin dans les noms et les adjectifs: consonne [d, t, z] + zéro de son: chat/chatte; cadet/cadette; chaud/chaude; blanc/blanche; français/française; atelier/atelière; époux/épouse.

Dans les verbes, quelques-unes des alternances vocaliques exprimant les différences de temps: il peut/il put; il sait/il sut; il met/il mit; il lirai/il lirait.

Question à répondre

1. Quels sont les deux types de modifications de phonèmes ?
2. Qu'est-ce qui est à la base de l'assimilation?
3. Quels types d'assimilation connaissez-vous?
4. Quelle est la nature de l'accommodation, qu'est-ce qui la différencie de l'assimilation?
5. Parlez des modifications qualitatives et des modifications quantitatives (positionnelles).
6. Quelles sont les alternances vivantes et historiques.

5. PHONÉTIQUE SYNTACTIQUE OU SUPRASEGMENTALE

Prosodie et ses composantes. Fonctions des moyens suprasegmentaux de la langue.

Dans la plupart des écoles linguistiques on oppose des éléments *phonématiques* (phonèmes et leurs traits) à des éléments *prosodiques* (terminologie de Martinet et de l'école phonologique) ou bien des éléments *segmentaux* à des éléments *suprasegmentaux* (terminologie américaine). De cette façon on désigne par le terme de prosodie le domaine de la phonétique qui échappe à l'articulation en phonèmes et en traits distinctifs. C'est la phonétique suprasegmentale ou (syntactique d'après L. Ščerba) qui constitue un ensemble de caractéristiques phonétiques telles que l'accent, la mélodie et le ton, la pause, le rythme, le timbre. On donne à tout ça le nom d'*intonation* tout court au sens large de ce terme.

Ce que nous percevons subjectivement comme une certaine intonation se réalise objectivement par les variations d'un ensemble de traits acoustiques: intensité, durée, fréquence. C'est la *mélodie* qui joue le rôle principal dans la perception de l'intonation et dans l'organisation des unités suprasegmentales (de la phrase). Par la *mélodie* on entend les variations de la hauteur du ton fondamental qui est constituée par la fréquence de vibrations des cordes vocales. Ces variations du ton fondamental sont mieux perçues par notre oreille que toutes les autres caractéristiques de l'intonation.

Les variations de timbre sont très importantes pour l'intonation des phrases émotives. L'ensemble de ces traits suprasegmentaux caractérisant une unité de parole a reçu le terme d'intonème. P. Delattre lui donne l'acception suivante: "dessin mélodique d'une unité prononcée".

L'ensemble sonore et la structure lexico-grammaticale des phrases constituent leur organisation rythmo-mélodique.

L'emploi des moyens intonatoires dépend du sens de l'énoncé, de la structure syntaxique de la proposition et du style.

Intonation. Ses fonctions. Dix intonations de P. Delattre. Intonème/prosodème.

En écoutant la parole on perçoit l'intonation comme un mouvement musical des montées et des descentes du ton qui constituent la mélodie de la phrase. Une phrase n'existe pas en dehors de l'intonation. Comparez : proposition affirmative - il vient ce soir (mélodie descendante ou ton descendant); proposition interrogative - il vient ce soir? (mélodie ascendante ou ton ascendant).

L'intonation a quatre fonctions:

1. L'intonation découpe le discours en unités de sens qui correspondent à des unités syntaxiques: phrases, syntagmes, groupes rythmiques. Elle unit les mots à l'intérieur de ces fragments.

2. L'intonation sert à différencier le sens communicatif de la phrase: phrase énonciative, interrogative ou impérative. Tu parles. Tu parles? Tu parles!

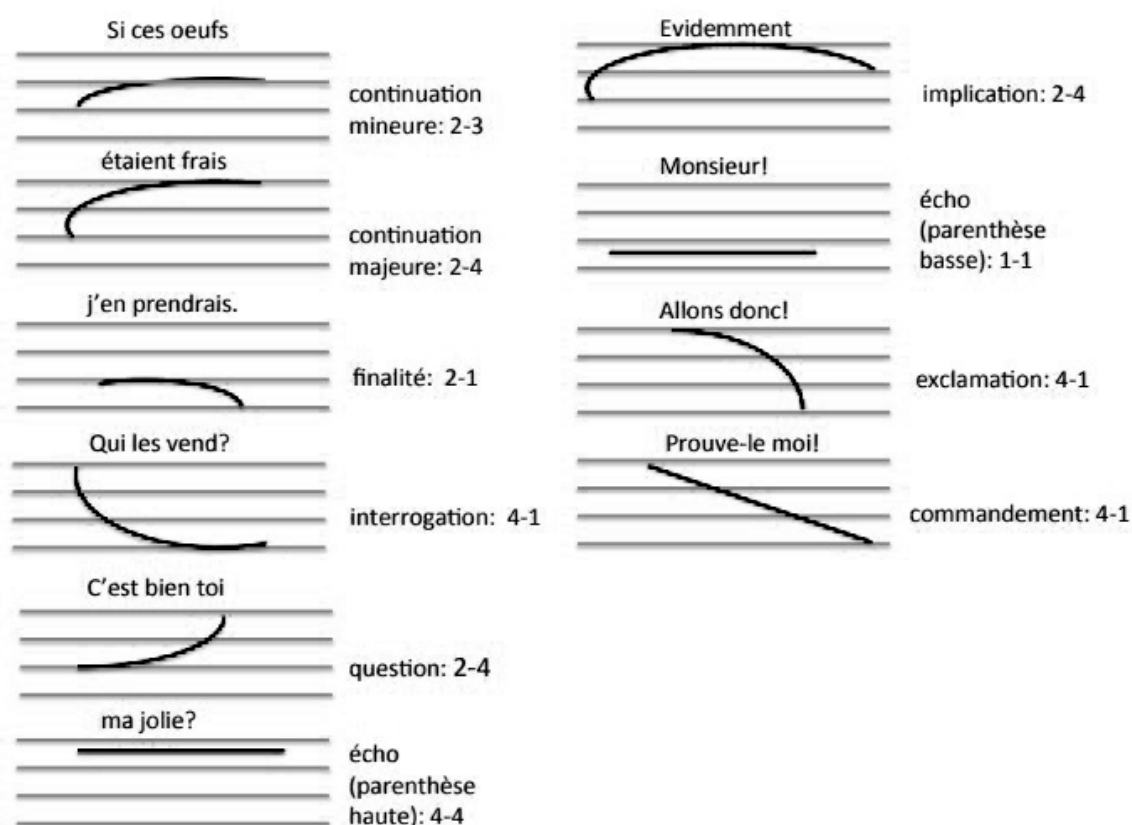
3. L'intonation exerce la fonction prédicative. C'est grâce à elle qu'un mot isolé, un groupe de mots ou plusieurs groupes de mots, contenant ou non le prédicat grammatical, reçoivent la valeur de la phrase (d'une unité grammaticale, exprimant une idée achevée).

4. L'intonation exprime des émotions: crainte, regret, joie, étonnement, indignation, etc.

Le mouvement mélodique représente le contour mélodique d'une phrase. Chaque langue se caractérise par ses propres contours mélodiques. D'après les données de P. Delattre le français emploierait seulement dix intonations de base qui se classent comme suit: 1) finalité, continuation majeure (syntagme non finale de la phrase, continuation mineure (groupe accentué au milieu du syntagme), implication (mot affirmatif ou négatif non final) et commandement réunies en intonations déclaratives; 2) question (totale) et interrogation (partielle) formant les interrogatives; 3) parenthèse et écho (apostrophe) nommés intonations parenthétiques; 4) exclamation formant une exclamative.

Intonème (prosodème).

De même que l'existence et le bon fonctionnement d'un phonème segmental repose sur l'opposition de sens, la valeur linguistique d'une courbe d'intonation doit aussi dépendre des oppositions de sens. La technique des oppositions de sens, basée sur les oppositions d'un seul segment, est celle qui permet le plus sûrement de dégager les phonèmes segmentaux d'une langue, par exemple: sir, sur, sourd, serre, sœur, sort. Mais le comportement des phonèmes et des intonèmes n'est pas identique. Or, l'intonème a ses propres lois. On distingue les phonèmes les uns des autres par leurs traits pertinents: [y] et [i] – par l'arrondissement, [t] et [d] – par le voisement, etc. De même, il est possible que les courbes d'intonation se distinguent entre elles d'après des traits pertinents: montée contre descente, montée mineure contre montée majeure, pente croissante contre pente décroissante... Mais les traits pertinents de l'intonation ne ressortent pas aussi clairement que ceux des phonèmes segmentaux. Les dix intonations françaises les plus fréquentes (d'après Pierre Delattre) sont représentées schématiquement à l'aide de quatre niveaux de hauteur comme suit.



Accentuation du français. Groupe rythmique ou accentuel. Les accents.

L'accent sert à mettre en relief une des syllabes de la chaîne parlée. Il contribue à la création d'un rythme particulier à chaque langue. L'accent peut avoir les caractéristiques suivantes: intensité, ton et durée.

Si c'est l'intensité qui est sa caractéristique essentielle, la syllabe accentuée est plus forte grâce à la tension musculaire renforcée. C'est un accent dynamique ou d'intensité (par exemple, en allemand). Si l'accentuation se fait à l'aide des variations de la hauteur du ton, il s'agit de l'accent musical ou tonique (le suédois, le lithuanien). L'accent peut affecter la qualité de la voyelle, la voyelle accentuée devient plus longue et plus nette.

L'accent français est musical, quantitatif, dynamique. N.Chigarevskaja estime qu'il a pour caractéristique essentielle le ton dont la hauteur varie de la syllabe inaccentuée à la syllabe accentuée. Certains prétendent que l'accent normal du français est à la fois musical et dynamique (P.Fouche, L.Ščerba). Dans les ouvrages récents l'accent français est considéré du point de vue de sa durée, et à titre secondaire, par la hauteur, l'intensité et accessoirement la pause. D'après Pierre Delattre, c'est un accent essentiellement quantitatif.

L'accent du mot français isolé a une place fixe. Il porte toujours sur la dernière syllabe prononcée. Dans la chaîne parlée, l'accent de mot n'est qu'une virtualité, qui disparaît au profit de l'accent de groupe. En français, dit M. Grammont, "l'accent n'appartient pas au mot, mais au groupe".

Le mot accentué forme avec ceux qui le précèdent un seul groupe phonique appelé *groupe accentuel* (ou *groupe rythmique*). Le groupe accentuel n'est pas nécessairement suivi d'un silence (ou pause). Généralement la pause n'intervient qu'après une série interrompue de quelques groupes accentuels qui constituent ce qu'on appelle un groupe de souffle. Le *rythme* de la phrase est constitué par le retour à intervalles plus ou moins réguliers de syllabes accentuées finales de groupes sémantique et syntaxique - le groupe rythmique.

Le français connaît différents types d'*accents réguliers et irréguliers*. Les accents réguliers sont ceux qui frappent la dernière syllabe du groupe rythmique de la

phrase: *regardez! Regardez par là! Regardez par là et réfléchissez!* C'est l'accent normal ou du groupe rythmique, l'accent syntagmatique.

Les accents irréguliers remplissent la fonction contrastive dans la chaîne parlée. On distingue les accents secondaires, les accents d'insistance intellectuelle (logique) et affective.

On a souvent besoin, dans la conversation, de mettre en relief une idée, de souligner un mot soit pour des causes logiques, soit pour des raisons affectives. Cet accent de mise en relief porte le nom *d'accent d'insistance*. Il est de deux types: l'accent d'insistance logique et l'accent d'insistance affective.

L'accent d'insistance logique frappe la première syllabe du mot mis en relief lorsqu'il est nécessaire d'opposer ou de caractériser certaines sections: *faut-il décrocher ou accrocher? C'est très important.*

L'accent d'insistance affective s'emploie dans les phrases exprimant l'affectivité en allongeant sensiblement la consonne initiale du mot sémantiquement expressif: c'est formidable. *Ils ont accueilli nos camarades avec une joie, une gentillesse, une gaieté!*

Questions et exercices

1. Parlez du rôle de la mélodie dans la phrase française.
2. Quelle est la différence entre la mélodie et l'intonation? Est-ce la même chose? Donnez vos arguments.
3. Nommez les intonèmes du français.
4. Quel est l'accent normal et l'accent secondaire dans le français?
5. Parlez de l'accent d'insistance affective de la langue française.
6. Quelles sont les fonctions de l'accent?
7. De quoi dépend la courbe de l'intonation?
8. Qu'est-ce que c'est qu'un groupe accentuel ?
9. Lisez le texte et reproduisez le rythme du français.

Philippe et Catherine habitent dans une grande maison très confortable. Ils ont un petit appartement qui se compose de deux pièces. Dans la chambre de Catherine il y a un lit, deux tables, trois chaises et une armoire. Son lit est contre la fenêtre. L'armoire est près de la porte. Le bureau est au milieu de la pièce, les chaises sont autour de la table. A cote de son lit il y a une petite table et encore une bibliothèque. Sur la table il y a un vase et une lampe électrique. Catherine a beaucoup de livres, de

journaux et de revues. Elle apprend l'allemand et elle travaille ferme tous les jours.

Dans la chambre de Philippe il y a les mêmes meubles que dans la chambre de sa sœur, mais ils ne sont pas à la même place. Il y a aussi le magnétophone avec beaucoup de cassettes et la télé. Ils regardent ensemble la télé et écoutent souvent de la musique. Dans la chambre de Philippe il y a beaucoup d'images et de tableaux. Le frère et la sœur aiment leur appartement.

Test 1

1. La phonologie comporte les branches suivantes :

- a) l'orthoépie et la phonétique ;
- b) la phonématique et la prosodie ;
- c) la phonématique et la syntaxe.
- d) l'orthoépie, la prosodie et la phonétique

2. Pour étudier les caractéristiques physiques des unités phoniques, on utilise des méthodes

- a) somatiques ;
- b) linguistiques ;
- c) acoustiques ,
- d) physiologique

3. La durée des voyelles c'est

- a) un trait distinctif ;
- b) un phénomène propre à la chaîne parlée,
- c) un trait pertinent,
- d) une modification qualitative

4. L'accommodation en français se fait généralement

- a) d'une consonne à une voyelle ;
- b) d'une consonne à une autre consonne ;
- c) d'une voyelle à une consonne,
- d) d'une voyelle à une autre voyelle

5. Quelle est la plus petite unité articulatoire de la chaîne parlée ?

- a) un mot,
- b) un son,
- c) une syllabe,
- d) un groupe accentuel indivisible.

6. L'assimilation consonantique en français est partielle. Quel trait distinctif de la consonne assimilée reste intact ?

- a) la force articulatoire,
- b) le point d'articulation,
- c) le mode d'articulation,
- d) aucun

7. Quelle signification les phonéticiens attribuent-ils au terme *intonation* ?

- a) des variations de la mélodie,
- b) l'ensemble des éléments segmentaux,
- c) l'ensemble des éléments phonématiques.
- d) l'ensemble de traits prosodiques,

8. Quelle opposition phonématique des consonnes ne se réalise pas en français:

- a) dure/mouillée;
- b) sourde/sonore;
- c) bruit/sonante;
- d) constrictive/labiale.

9. Par quel trait distinctif sont opposés les phonèmes [s] et [ʃ] :

- a) mode d'articulation;
- c) le lieu d'obstacle (l'organe passif);

b) le lieu d'obstacle (l'organe actif); d) sourde/sonore.

10. Quelle voyelle est-ce : orale, antérieure, ouverte, non-labiale:

- a) [e]; c) [ə];
b) [a]; d) [ø].

11. Quels sont les tendances modernes dans la prononciation des voyelles françaises?

- a) l'avancement de la prononciation, la neutralisation de l'opposition [a-α];
b) les hésitations dans la réalisation des phonèmes [u-y];
c) la présence/absence de la voix;
d) l'élimination de l'opposition [o-ø].

12. L'accommodation en français se fait généralement:

- a) d'une consonne à une voyelle;
b) d'une consonne à une autre consonne;
c) d'une voyelle à une consonne ,
d) d'une voyelle à une autre voyelle

13. Les alternances s'effectuent:

- a) à l'intérieur des morphèmes différents;
b) à l'intérieur d'un même morphème,
c) à l'intérieur d'un même mot,
d) à l'intérieur des mots différents

14. La liaison vocalique se distingue de l'enchaînement par le fait:

- a) qu'elle crée une nouvelle répartition en syllabes;
b) qu'elle est d'une nature tout à fait différente;
c) qu'elle sert à lier les mots dans la chaîne parlée,
d) qu'elle crée un nouveau son.

15. Dans les mots *médecin* et *subsister* nous sommes en présence:

- a) de l'assimilation progressive;
b) de l'assimilation régressive et progressive ;
c) de l'assimilation progressive et partielle
d) de l'assimilation régressive et partielle

16. Quelle est la syllabe type du français:

- a) CV; c) CVC ,
b) V; d) VC.

17. Parmi les unités suivantes – phonème, morphème, intonème, la(les)quele(s) est(sont) tout à fait vides de sens?

- a) phonème, intonème; c) morphème,
b) phonème; d) intonème, morphème

Test 2

1. Tout accent d'insistance porte sur :

- a) la première syllabe du mot;
- b) la dernière syllabe du mot;
- c) l'avant-dernière syllabe du mot,
- d) la deuxième syllabe du mot

2. La nature de l'intonation et des sons dans la parole est:

- a) la même;
- b) différente;
- c) impossible à définir,
- d) la même sous certaines réserves

3. Les intonèmes tels que « la continuation majeure » et « la question » sont opposés par :

- a) l'intervalle ;
- b) les niveaux différents ;
- c) a pente de la courbe ;
- d) l'intervalle et les niveaux différents

4. L'assimilation est rare dans :

- a) le style parlé;
- b) le style plein;
- c) le style plein et le style parlé,
- d) le style familier

5. La récitation des vers classiques a pour base:

- a) le style soigné;
- b) le style de conférence et de discours;
- c) le style parlé,
- d) le style familier

6. Les consonnes finales (*but, tandis que, etc.*) sont prononcées dans :

- a) le style de la conversation soignée;
- b) le style de conférence ou de discours
- c) le style de la diction des vers.
- d) le style parlé.

7. Les variantes combinatoires du phonème sont représentées par

- a) le [r] français du Midi et le [r] régional;
- b) les habitudes individuelles;
- c) les sonnantes assourdis [r], [l] ;
- d) le [a] bref et le [a] allongé

8. Deux phonèmes d'une langue comparés l'un avec l'autre forment

- a) la fonction d'identification;
- b) une opposition ;
- c) des traits pertinents;
- d) des traits distinctifs

9. La base articulaire en français se caractérise par

- a) 4 traits particuliers;
- b) 6 traits particuliers;
- c) 5 traits particuliers ;
- d) 3 traits particuliers

10. La syllabe française est

- a) consonantique;
- b) vocalique;
- c) consonantique et vocalique ;
- d) ouverte

11. Marquez le cas où la liaison est défendue:

- a) dès aujourd'hui;
- b) ils ont une maison,
- c) il court après un autobus;
- d) les habits

12. L'accent français est:

- a) musical; quantitatif, dynamique;
- b) tonique, dynamique, musical;
- c) qualitatif, musical, dynamique ;
- d) tonique et dynamique.

13. P. Delattre pour l'expression des notions logiques fondamentales emploie:

- a) 8 intonations de base;
- b) 10 intonations de base;
- c) 12 intonations de base.
- d) 9 intonations de base.

14. La participation de quel organe de la parole détermine la mélodie:

- a) les lèvres;
- b) la langue;
- c) les cordes vocales,
- d) les lèvres; la langue; les cordes vocales à la fois.

15. La voyelle à longueur historique à la finale absolue est:

- a) longue ;
- b) demi-longue ;
- c) courte ;
- d) allongé

16. L'accommodation en français se fait généralement

- a) lorsqu'il y a contact des sons de nature différente, d'une consonne à une voyelle;
- b) lorsqu'il y a contact des sons de nature différente, d'une voyelle à une consonne ,
- c) à distance, d'une consonne à une voyelle,
- d) à distance, d'une voyelle à une consonne .

17. Quel est le rôle de /ə/ dans la répartition de l'énoncé en syllabe dans le style familier?

- a) Ce son diminue le nombre de syllabes,
- b) Ce son augmente le nombre de syllabes,
- c) Le nombre de syllabes reste invariable,
- d) Ce son augmente le nombre de mots

18. La distinction entre les phonèmes s'effectue par

- a) les traits pertinents ;
- b) l'entourage phonétique,
- c) la corrélation ;
- d) la position

Список рекомендованої літератури

Основна

1. Андрієвська Е. М., Дем'яненко М. Я. Сучасна французька вимова. Теорія і практика: навчальний посібник. Київ: Видавничо-поліграфічний центр "Київський університет", 2004. 225 с.
2. De Carvalho J.B., Nguyen N., Wauquier S. Comprendre la phonologie. Paris: P.U.F., 2010. 240 p.
3. Vaissière J. . La phonétique (Que sais-je?). Paris: P.U.F., 2015. 128 p.

Додаткова

1. Canault M. La phonétique articulatoire du français. Paris : De Boeck Superieur, 2017. 160 p.
2. Carton F. Introduction à la phonétique française. Paris : Dunod, 1997. 250 p.
3. Delattre Pierre. Les dix intonations de base / Pierre Delattre // French Review. 1966. Vol. 4, № 1. P. 1–14.
4. Duchet J.-L. La phonologie (Que sais-je?). Paris: P.U.F., 1998. 127 p.
5. Malmberg B. La phonétique (Que sais-je?). Paris: P.U.F., 1992. 128 p.
6. Séliach A.S., Evtchik N.S. Phonétique de la langue française (cours théorique). Минск: Вишэйшая школа, 1986. 136 с.

Електронні інформаційні ресурси

1. Queen's University at Kingston. URL:
<http://kwork3.cs.queensu.ca/474c/Cours/215.1996/chap2.html#00>
2. Queen's University at Kingston. URL:
<http://kwork3.cs.queensu.ca/474c/Cours/215.1996/chap3.html>

Навчальне видання

**ТЕОРЕТИЧНА ФОНЕТИКА
ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ**

МЕТОДИЧНІ ВКАЗІВКИ

до самостійної роботи

для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти
спеціальності 035 Філологія
спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури
(переклад включно), перша – французька

Укладач:

Млинчик Андрій Венедиктович

Французькою мовою

В авторській редакції

Підп. до друку 07.07.2023. Формат 60x84/16.

Ум.-друк. арк. 1,45. Тираж 30. Зам № 723

Видавець Букаєв Вадим Вікторович

Вул. Пантелеймонівська, 34, м. Одеса, 65012

Свідоцтво суб'єкта видавничої справи ДК № 2783 від 02.03.2007 р.

Тел.: 0949464393, 0487431393 e-mail: 7431393@gmail.com